



Maître Valérie CARDONA

Avocat au Barreau de GRASSE

Les Elfes C, 88 boulevard CARNOT, 06400 CANNES

Tel: 09.86.23.42.30

Mail : cabinet@cardona-avocat.fr

Site Internet : www.cardona-avocat.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Une propriété située « Domaine de Super Cannes »

368 Boulevard des Glaïeuls, 06220 VALLAURIS

Actuellement en phase de destruction du bâti préexistant/gros œuvre non achevé

Inhabitable en l'état- Terrain à fort dénivelé

Vue mer dégagée

Section cadastrée BI n° 62 lieudit 368 bd des glaïeuls, surface 28a65ca

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRASSE

37 Avenue Pierre Séward, 06130 GRASSE

LE JEUDI 4 JUIN 2026 à 9 h00

MISE A PRIX : 3.000.000,00 € (TROIS MILLIONS D'EUROS)

avec faculté de baisse d'un quart en cas d'enchères désertes

POUR ENCHERIR : il est nécessaire de s'adresser à un Avocat inscrit au barreau de GRASSE, avec consignation obligatoire entre ses mains par chèque de banque libellé à l'Ordre de « M. le Bâtonnier de l'Ordre », de la somme de **300.000,00 € (TROIS CENT MILLE EUROS)**

Possibilité de Surenchère du 10^{ème} : dans les 10 jours de l'adjudication, par un Avocat du barreau de GRASSE.

A LA REQUETE DE :

Maître Didier CARDON, Liquidateur Judiciaire

Domicilié 15 impasse de l'Horloge 06110 LE CANNET

Ayant pour Avocat : Maître Valérie CARDONA

OCCUPATION : Libre/ non squatté à la connaissance du Liquidateur

DESIGNATION - DESCRIPTION :

Une propriété située **A VALLAURIS (Alpes Maritimes) 06220, 368 Boulevard des Glaïeuls**, Actuellement en phase de gros œuvre non achevé, ni hors d'eau, ni hors d'air, **inhabitable en l'état**, suite à destruction du bâti préexistant. Le terrain présente un fort dénivelé.

Vue mer dégagée. Fort potentiel

Ladite propriété figurant ainsi au cadastre : Section BI n° 62 lieudit 368 bd des glaïeuls, surface 28a65ca Le bien forme le LOT n° 565 du lotissement dénommée « **DOMAINE DE SUPER CANNES** ».

Pour autant, il est mentionné au titre de propriété que l'ASL (association syndicale libre) qui gérait le lotissement a fait l'objet d'une dissolution, selon Assemblée Générale du 16.11.2002 et prononcée par arrêté préfectoral en date du 07.12.2012.

L'expert judiciaire relève dans son rapport que ladite « *ASL a été liquidée le 07.12.2012 et qu'il n'y a donc actuellement aucun syndic et aucun appel de fonds* ».

La seule obligation des propriétaires demeurant le débroussaillage, la propriété se situant dans une zone OLD (obligation légale de débroussaillage).

D.A.T/CONFORMITE : Non applicable

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE :

RG N° : 26/29

Consultable au greffe du Tribunal Judiciaire de GRASSE où il a été déposé le 17.03.2026

ou au Cabinet de Maître Valérie CARDONA, sous réserves des restrictions liées aux circonstances sanitaires et à la prise de RDV

VISITES DU BIEN :

SCP FONTAINE-PEDRONI, Commissaires de justice à CAGNES SUR MER, Sur place :

Le Lundi 18 mai 2026 de 11h à 12h

Et le Mardi 26 mai 2026 de 14h à 15h